

Inscriptions récrés 2021/2022

Liste des éléments à fournir impérativement le jour des inscriptions

Attention! tout dossier incomplet sera refusé

□ N° allocataire CAF (à reporter sur le feuille de renseignements)
☐ Contrat d'engagement (en deux exemplaires)
☐ <u>Copie complète</u> de votre avis d'imposition <u>2021</u> (revenus 2020) <u>pour l'ensemble du foyer</u> ou <u>pour l'ensemble du foyer recomposé</u> .
☐ Copie complète du livret de famille (parents + enfant concerné)
☐ Attestation de l'employeur (ou copie de la dernière fiche de salaire), ou attestation d'inscription à une formation, ou justificatif demandeur d'emploi <u>pour l'ensemble du foyer</u> , ou <u>pour l'ensemble du foyer recomposé</u> et datant de <u>moins de 3 mois.</u>
☐ Fiche d'inscription dûment complétée (recto/verso)
☐ RIB si vous optez pour un prélèvement automatique (attention, le prélèvement n'est pas reconduit automatiquement d'une année sur l'autre).
☐ Copie des pages de vaccinations du carnet de santé de votre enfant (les 4 pages).
Pour les parents séparés ou divorcés, ou dont l'autorité parentale est déléguée :
☐ Copie de l'ordonnance du Juge des Affaires Familiales concernant le droit de garde des enfants, ou copie de la délégation d'autorité parentale.

Attention! Aucune photocopie ne sera possible à La Passerelle, merci de ne pas agrafer vos documents

Le règlement de fonctionnement des Récrés est disponible sur notre site www.la-passerelle.fr